

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 31

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182851>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en s'écriant : « Tenez, Monsieur le receveur, je ne veux pas laisser flétrir ainsi la mémoire de F.-G. de la Harpe. Voilà deux francs et un centime ! »

Causeries d'un baigneur.

Mon cher rédacteur,

Paris a son bois de Boulogne, Vienne son Prater et Louèche a aussi sa promenade favorite. C'est une assez belle avenue horizontale, bordée d'arbres avec des bancs de distance en distance.

C'est là que la société se donne rendez-vous, et que toutes les couches sociales se mêlent et se confondent.

Au premier abord, on pourrait croire que tant de misères physiques accumulées devraient mettre dans le cœur des idées d'humilité ! Erreur, profonde erreur !

Le *paraître*, ce ver rongeur de notre siècle, s'étale ici dans toute sa vaine splendeur. Les jours de soleil on se croirait à Vienne ou à Paris, tant les toilettes sont éclatantes. Le tyran implacable qu'on nomme « la mode, » et qui n'en est plus à compter ses victimes, possède, même à Louèche, de nombreux tributaires. Et pourtant, en présence de la nature imposante et sauvage qui nous entoure, ces satisfactions de la vanité humaine paraissent bien puériles.

Ici, permettez-moi d'ouvrir une parenthèse.

C'est un chemin bien glissant que celui qui mène à la conquête des suffrages du monde par les vêtements. Mais, à tout prendre, il paraît que c'est le plus facile, puisque la plupart s'en servent.

La toilette est un passeport qui jouit d'une grande faveur auprès des dames. Aussi, pour celles-ci, c'est une question capitale. Porter le dernier chapeau ou la cuirasse nouvelle, voilà l'idéal. Quant au bon goût, c'est un vieux doctrinaire dont ont redouté les importunités. Le « comme il faut » n'est plus de mise, il faut aux dames l'original, l'excentrique, les costumes attractifs, non pas ceux qui charment, mais ceux qui piquent.

Les chapeaux sont d'une hardiesse provocante ; les robes sont des océans d'étoffes qui bouillonnent à l'infini et au milieu desquels la femme disparaît.

Et pour les cheveux, grand Dieu ! où allons-nous ? L'ébouriffé et le multicolore sont toujours en faveur. Les fronts les plus purs disparaissent presque en entier sous de méchantes touffes négligemment *fri-sottées* qui rappellent le minois du griffon qu'on tient en laisse avec un ruban rose.

Il y a des personnes à qui cette coiffure étrange peut convenir, parce qu'elle rentre dans le but qu'elles se proposent, — savoir : d'attirer l'attention, — mais pour la vraie femme, de goût et de bon sens, il me semble qu'elle doit l'exclure d'une manière absolue.

Je ferme ma parenthèse.

Une des époques les plus marquantes pour le

baigneur de Louèche est celle de *la poussée*. On appelle ainsi une éruption cutanée que les eaux d'ici ont la propriété de provoquer. Son caractère, son étendue et ses effets varient beaucoup suivant les sujets. Mais, du plus au moins, c'est un adorable mélange de vésicatoire et de fièvre ortiée, accompagné d'insomnies, de lassitude et de toutes sortes d'agrément de ce genre. On attribue, à tort ou à raison, à cette affection passagère une grande influence sur le succès de la cure, et, quelque désagréable que soit la poussée, chacun la salue avec une certaine satisfaction.

Dans les conversations, à table, à la promenade et jusqu'au salon, il est reçu qu'on s'en demande mutuellement des nouvelles, et au lieu de dire à une dame : Comment vous portez-vous ? on peut sans la blesser lui dire : Comment va votre poussée ?

Les médecins ne sont pas d'accord sur les soins à prendre avant son apparition et pendant l'époque de son développement. Sur ce point, d'ailleurs, ils sont on ne peut plus aimables.

Vous pouvez, si c'est votre désir, boire du vin blanc, comme de vrais Vaudois, danser, faire des courses ; tout cela est bon pour la poussée. Beaucoup se trouvent bien de ce régime, quelques-uns s'en trouvent mal, mais en somme chacun a satisfait à ses caprices et vécu à sa guise, ce qui n'est certainement pas sans charme.

Amusez-vous, soyez gais, mangez bien et buvez frais, telles sont les prescriptions hygiéniques que messieurs les médecins ne manquent jamais de faire aux baigneurs.

Il paraît que jusqu'ici ces derniers ne s'en sont pas trop mal trouvés, puisqu'on n'a rien changé à ce traitement depuis fort longtemps.

Et je crois qu'on a bien fait.

Louèche-les-Bains, 28 juillet 1874. L. C.

Nos abonnés se souviennent d'avoir lu quelques extraits d'un travail, aussi minutieux que considérable, fait par M. Piccard, commissaire général, sur les noms de famille de la Suisse romande. Nous désirons vivement que les laborieuses recherches auxquelles il s'est livré ne restent pas inédites, mais qu'une fois achevées, elles puissent être livrées à la publicité ; car nous sommes persuadés qu'elles renferment des détails du plus vif intérêt au point de vue de l'état civil, de l'histoire et des chroniques de notre pays.

Outre les fragments que nous avons déjà publiés dans le *Conteur*, il y a quelques mois, voici quelques lignes empruntées au manuscrit de M. Piccard, qui montrent assez jusqu'où il a poussé ses investigations :

« Les noms de famille, dans la Suisse romande, qui commencent par la même lettre, sont-ils proportionnés aux mots de la langue française commençant par la même lettre ? C'est ce que nous allons examiner. — Le nombre de mots de la langue française est bien connu, mais il varie suivant les

dictionnaires que l'on consulte. Nous avons compté ces mots dans un petit dictionnaire français, afin de savoir combien il s'en trouvait commençant par chacune des 24 lettres de l'alphabet. Le nombre total des mots a été trouvé de 33,690, et la collection que nous avons formée des noms de famille de la Suisse romande s'élève à plus de 30,000. »

M. Piccard a ramené ce nombre de 33,690 mots de la langue française à celui de 10,000, en faisant subir une réduction proportionnelle dans chaque lettre, dans le but d'obtenir un nombre décimal pour servir de comparaison avec les noms de famille ramenés à 10,000.

« De ce travail, nous dit l'auteur, il résulte :

1° Que pour la lettre N les mots français et les noms de famille sont dans la même proportion, ainsi que pour la lettre R ; viennent ensuite les lettres F, D, H, P, où les différences sont peu sensibles ;

2° Que la lettre X, dans les noms de famille, est la moins employée, puisque sur 30,000, cette lettre ne se trouve qu'une seule fois ;

3° Que la lettre K est dix fois plus employée dans les noms de famille que dans les mots français, ce qui tient à l'introduction de l'élément germain qui augmente les familles romandes dans cette lettre, ainsi que dans la lettre Z, mais dans une proportion bien moindre ;

4° Que la lettre E est près de cinq fois moins usitée dans les noms de famille que dans les mots français ;

5° Enfin, que la lettre Y est plus fréquente dans les noms de famille que dans les mots français. »

Ces recherches ont fait l'objet d'un tableau comparatif que nous regrettons de ne pouvoir publier, faute de place.

Morcles.

A l'extrémité orientale du canton, tout près du Valais, dominé par des cimes orgueilleuses, s'étage le joli hameau de Morcles. Ce n'est point un de ces séjours alpestres célèbres et fréquentés, rendez-vous du monde élégant, où une mise distinguée est de rigueur, où l'on rencontre à chaque pas robes à falbalas et habits à la française ; il y règne encore un aimable sans-gêne, qui s'accommode parfaitement de l'air pur des montagnes et de leurs sauvages beautés. Quelques chalets, bien simples et bien rustiques, offrent une hospitalité peu coûteuse aux santés délabrées par de longs travaux, aux bourses mal garnies. Mais patience, la civilisation marche ; elle pénétrera à Morcles comme partout ailleurs.

Qu'il d'antre peut avoir eu l'idée de s'établir dans ce coin reculé, sur la moraine d'un glacier aujourd'hui disparu ? On l'ignore ; les plus audacieux parlent des Sarrasins, taillés en pièces par Charles-Martel, et dont quelques bandes cherchèrent, dit-on, un refuge au sein de nos Alpes. Le fait est qu'on n'en sait rien, et qu'il n'existe pas de document relatif à la fondation de Morcles.

Aimez-vous embrasser d'un coup d'œil un immense panorama, allez, à quinze minutes de Morcles, sur le rocher de Dailly ; vous n'aurez que l'embarras du choix ; à l'occident, la plaine du Rhône, ses champs fertiles, le ruban du fleuve, les Alpes vaudoises, celles de la Savoie, et, au fond, le lac, semblable à une vapeur bleuâtre ; à l'orient, les gorges du Trient, Pissevache, les glaciers et le mont Catogne qui ferme la scène ; au sud, immédiatement au-dessous de vous, les bains de Lavey, le Rhône impétueux, puis la Dent du Midi, avec ses contreforts déchirés et sa pointe hardie ; au nord, Morcles et la montagne du même nom, rocher aride, à deux cimes, abrupte et ravagé, sillonné d'arêtes et de crevasses. Qu'elle est belle cette nature alpestre, lorsqu'un soleil d'été fait resplendir la pierre comme un lingot d'or qui étincelle par-dessus le verdure des bois ! Combien elle nous montre la grandeur de l'intelligence qui a présidé aux antiques convulsions du globe et l'a ciselé avec amour jusque dans les plus infimes détails !

Redescendons au hameau ; ici le cadre est plus restreint ; deux forêts enserrant la vallée, au fond de laquelle on entend bruire un torrent, dont la voix se mêle aux plaintes des mélèzes doucement agités par la bise. Au loin brillent le glacier du Trient et les nombreuses aiguilles qui le couronnent ; plus près, les pentes verdoyantes au-dessus desquelles la Dent du Midi semble menacer le ciel. Ce tableau est limité, sans doute, mais il repose les yeux fatigués d'une perspective infinie ; mais, suivant les jeux de la lumière, il présente une multitude d'aspects et change comme le décor d'une féerie.

A ces mérites, d'un ordre supérieur, Morcles joint encore d'autres avantages qui ne sont point à dédaigner. Situé à proximité du chemin de fer (à deux lieues et demie de Saint-Maurice), ce charmant séjour semble destiné à ceux qui n'ont que peu de temps ou d'argent à dépenser. De Morcles, on peut, en outre, faire quantité de courses plus ou moins pénibles, cela va sans dire, mais toutes intéressantes. L'artiste y trouvera des paysages variés ; le touriste, des points de vue de toute espèce ; le savant, des mystères à chaque pas. Espérons que cette simple notice, abrégée et incomplète, engagera nos concitoyens à visiter la paisible vallée de Morcles, et à goûter des jouissances pures et nobles dans la contemplation des merveilles que le Tout-Puissant a placées à notre portée, et que souvent nous négligeons, faute de les connaître.

J. B.

L'ancienne forteresse de la Bastille a toujours été, pour le peuple de Paris, l'emblème menaçant de l'arbitraire et de l'oppression ; elle rappelait les lettres de cachet prodiguées par des ministres impitoyables ou des favoris insolents ; les souffrances d'une foule de prisonniers enterrés vivants dans cette sombre enceinte, coupables d'avoir parlé lé-